

# Une monnaie inédite de Charles II, duc de Savoie

Autor(en): **Ladé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **1 (1891)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171555>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



+ MARCHO : IN : ITA : PRI : S : II :

Parpaïole. Diamètre : 22-23<sup>mm</sup> (la pièce est un peu rognée sur les bords). Poids : 1 gr. 82. Billon. Ma collection.

Ce qui frappe à la vue de ces deux légendes, c'est d'abord leur incorrection et plus encore leur irrégularité; c'est ensuite le mot français SAVOIE tandis que l'on s'attend à trouver SABAVDIE, en toutes lettres ou en abrégé, après DVX.

Quant à l'incorrection de la légende, elle n'a rien qui doive nous étonner; à aucune époque de l'histoire monétaire de la Savoie on ne trouve des fautes aussi grossières, aussi inattendues, que sous Charles II, des mots estropiés : CECODVS pour SECVNDVS, DVS pour DVX, etc., des phrases abrégées sans égard pour le sens : MARCHIO IN, sous entendu ITALIA, le nom du souverain orthographié de quatre manières différentes, dont deux fautives : CAROLVS, KAROLVS, CHAROLVS et KROLVS, bref les preuves les plus diverses d'une grande négligence et d'une ignorance crasse chez les monnayeurs et les graveurs du temps; l'exemple leur était, du reste, donné de haut : le souverain prenait tantôt le chiffre II, tantôt le chiffre VIII, sans règle fixe; le numéro 9, il y avait droit parce qu'il était le neuvième duc de Savoie; le numéro 2, il pouvait l'adopter parce qu'il était le second du nom de Charles, mais enfin il aurait dû se décider pour l'un ou l'autre système<sup>1</sup>.

Cela étant, il n'y a pas de quoi s'offusquer à lire au revers MARCHO au lieu de MARCHIO : nous avons trouvé sur une autre parpaïole de ce souverain MARCHION, par une erreur inverse. La légende doit donc s'interpréter ainsi : MARCHIO

<sup>1</sup> Il y avait alors deux manières de compter : les papes, suivis par les rois de France, etc., se numérotaient d'après le rang qu'ils occupaient parmi leurs homonymes : GG. PP. VND = GREGORIVS PAPA VNDECIMVS, ne veut pas dire Grégoire 11<sup>me</sup> pape, mais Grégoire, 11<sup>me</sup> pape de ce nom; nous disons aujourd'hui Grégoire XI; les ducs d'Italie au contraire prenaient le numéro indiquant le rang qu'ils occupaient parmi les souverains ayant porté le même titre qu'eux et c'est ainsi qu'avait fait en Savoie le frère et prédécesseur du duc dont nous parlons ici : PHILIBERTVS DVX SABAVDIE VIII ne voulait pas dire Philibert VIII, duc de Savoie, mais Philibert (deux) huitième duc de Savoie. Charles II suit tantôt le système des papes, tantôt celui des ducs.

IN ITALIA PRINCEPS SECVNDVS, et nous ne nous demanderons pas, ce que le maître et le graveur ne savaient probablement pas eux-mêmes, si l'S isolé est l'S final de PRINCEPS, séparé malencontreusement du commencement du mot par deux points, ou peut-être l'initiale de SABAVDIE qui n'avait pas trouvé place à l'avant; de même nous ne nous étonnerons pas de trouver le numéro d'ordre II qui figure déjà sur l'autre face reproduit à la fin du revers; il y a des exemples de répétitions encore plus fortes.

Ce qui est plus embarrassant que tout cela, c'est l'explication de BALSAVOIE: la première idée qui vient à l'esprit, c'est de voir dans le mot SAVOIE le complément qui manque à DVX; mais ce serait une chose tellement inouïe de trouver à cette époque une légende en français et tellement invraisemblable, en tout temps et en tout pays, de la trouver partie en latin, partie en langue moderne, qu'il faut chercher autre chose. Nous connaissons plusieurs personnages du nom de Savoie ou Savoye, entre autres trois officiers des monnaies. Girard, procureur à Chambéry en 1514, François, maître au même atelier de 1524 à 1533, et Claude, maître à Cornavin près Genève de 1528 à 1532. Il ne peut être question que de l'un ou de l'autre de ces deux maîtres et pas de Girard: les procureurs n'avaient pas à mettre leur marque sur les monnaies.

Reste à choisir entre François et Claude. La marque de ce dernier est connue<sup>1</sup>: G. S. Par exclusion nous arrivons donc à François et cette attribution paraît d'autant plus probable qu'on ne connaît aucune autre marque qui puisse se rapporter à lui. Cette probabilité fait place à la certitude si l'on tient compte de la syllabe BAL qui précède le nom de SAVOIE. Si encore c'était CAL, on pourrait supposer qu'il y a eu une transposition de lettres — qui n'aurait rien de bien extraordinaire d'après ce que nous avons dit plus haut — et que c'est le commencement de CLAUDE, mais le B est par-

<sup>1</sup> *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 1891, page 4.

faitement lisible. Voici le mot de l'énigme : BAL est l'abrégé de Balligny. Il existait dans ce temps-là un Pierre Balligny, maître de la monnaie de Chambéry sous six règnes, de 1481 à 1508 et de nouveau de 1514 à 1524. Nous ne connaissons pas les raisons qui lui firent abandonner cette charge : en tout cas ce n'étaient pas les infirmités de l'âge puisque nous le retrouvons un peu plus tard, la même année ou en 1525<sup>1</sup>, promu aux fonctions plus importantes de maître-général des monnaies. Il n'est pas téméraire de supposer que François Savoie qui lui succéda à l'atelier de Chambéry conclut avec lui une association, le dernier venu apportant son activité juvénile et probablement des capitaux, le plus âgé ses relations et sa longue expérience des affaires ; rien n'est plus commun en tout temps qu'une semblable association de deux monnayeurs. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est de les voir signer conjointement les pièces qu'ils émettaient ; cela s'était déjà fait ailleurs, entre autres à Gênes, mais dans des conditions un peu différentes ; on en trouve aussi des exemples par la suite sur des monnaies de la République de Genève, mais pour la Savoie c'est le seul cas de ce genre que nous connaissons.

Maintenant, une autre question se pose : pourquoi les deux maîtres associés ont-ils mis l'un toute une syllabe de son nom, l'autre son nom en entier, tandis qu'à cette époque les marques consistent généralement en une, deux, au plus trois lettres, initiales de l'atelier et des nom et prénom du maître ? Si nous ne pouvons pas trouver de réponse satisfaisante, force serait bien de nous en passer car en numismatique, comme dans les autres sciences, on doit trop souvent se borner à constater les faits sans en connaître la cause. Mais il est permis de hasarder une explication. Sous Charles II, Turin avait le principal hôtel des mon-

D'après V. Promis, *Monete dei reali di Savoia*, tome I, page 269, depuis le 21 mai 1524 ; d'après le même auteur, page 21, depuis 1525. M. André Perrin adopte la seconde de ces dates. Quant à moi je n'ai pas de données qui me permettent de choisir l'une plutôt que l'autre ; du reste ce détail n'a pas d'importance. Promis dit que François Savoie commença à travailler à Chambéry le 2 avril 1524.

naies de la maison de Savoie<sup>1</sup>, c'était celui qui donnait le ton, c'était de là que partaient les ordres du souverain ; or il y avait eu là un maître, Jacques Cassino, ou Caxino, de 1503 à 1507, et il y en avait alors un autre, Barthélemy Brunasso, installé en 1519, qui avaient imaginé de mettre leur nom presque en entier sur les monnaies : CAXIN et BRUNAS. François Savoie suivait, en l'exagérant encore, la mode venue du centre monétaire qui n'était pas encore la capitale politique mais qui était en passe de le devenir, mode qui, du reste, ne dura pas longtemps.

La pièce qui nous occupe aurait donc été frappée entre 1524 et 1533 ; d'après l'ordonnance de 1524 elle devrait peser 2 gr. 013, d'après celle de 1527 un peu plus : 2,072 et son poids effectif ne permet pas de l'attribuer à l'une plutôt qu'à l'autre de ces deux émissions ; quant au titre il ne nous permet pas non plus de trancher la question étant le même dans les deux cas, 292 millièmes, ce qui s'accorde bien avec l'aspect de notre parpaïole. Cependant, en prenant en considération l'ensemble des circonstances, je préférerais attribuer cette pièce aux premiers temps de la maîtrise de François Savoie.

27 septembre 1891.

D<sup>r</sup> LADÉ.

<sup>1</sup> Il n'en avait pas toujours été ainsi : sous les règnes de Louis, d'Amédée IX, de Philibert I, de Charles I et probablement aussi de Charles-Jean-Amédée, l'atelier le plus important était celui de Cornavin. Cette circonstance rapprochée d'autres faits du même genre, ne doit pas être perdue de vue si l'on veut bien comprendre l'histoire générale des pays voisins du Léman à la fin du moyen âge et au XVI<sup>e</sup> siècle.

---